

seine-saint-denis

LE DÉPARTEMENT

Stéphane Troussel
Président du Conseil départemental

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS
DE PROTECTION MATERNELLE
ET INFANTILE (S.N.M.P.M.I.)
Dr DARRACK – Dr GIACOPELLI
4 AVENUE RICHERAND
75010 PARIS

Bobigny, le 08 août 2022

Mesdames, Docteurs,

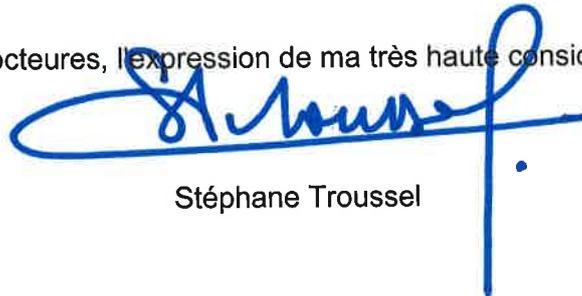
J'ai bien pris connaissance de votre courrier en date du 3 août 2022 relatif aux revalorisations salariales pour les médecins exerçant dans les services de PMI et les centres en santé sexuelle du département de la Seine-Saint-Denis.

Comme vous le savez, le défi de l'attractivité des professions sanitaires et sociales, tout comme celle de notre territoire, sont deux combats qui me tiennent particulièrement à cœur. Je les ai menés lors de la conférence sociale du 18 février dernier, qui a abouti sur les revalorisations que vous mentionnez, tout comme je les ai menés par les politiques de revalorisations ambitieuses adoptées par l'assemblée départementale le 7 juillet dernier.

En cohérence avec ces positions, je vous confirme donc que la prime mensuelle de 517€ bruts que vous mentionnez dans votre courrier a bien été adoptée par l'assemblée départementale pour les médecins de PMI agents du département, et ce à compter du 1er avril 2022. Elle sera versée de manière rétroactive à partir du mois d'octobre. Elle s'ajoute, pour la plupart des agents concerné.e.s, aux mesures générales qui ont été adoptées concernant les services déconcentrés, et en particulier l'octroi de tickets restaurants qui représenteront un gain net de 76€ par mois pour les agents de catégorie A.

Soyez assurées de l'attachement qui est le mien aux conditions d'exercice de l'ensemble de nos professionnels du secteur social, et en particulier des agent.e.s de la PMI, ainsi qu'à l'attractivité de notre territoire. Les services publics en sont une composante essentielle et je continuerai à les défendre auprès de l'exécutif national comme sur notre territoire, en tant que président du Département.

Veillez accepter, Mesdames, Docteurs, l'expression de ma très haute considération,



Stéphane Troussel